



INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider, en connaissance de cause, d'investir ou non.

PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES (le Compartiment)

ISIN LU2261172451, Classe R EUR, Capitalisation

Un compartiment de PIQUEMAL HOUGHTON FUNDS (la "SICAV")

La SICAV est gérée par PIQUEMAL HOUGHTON INVESTMENTS S.A.S. (la « société de gestion »)

Objectifs et Politique d'Investissement

Principales caractéristiques du compartiment

L'objectif du Compartiment est de rechercher une appréciation du capital en créant un portefeuille, géré par des professionnels, composé de ce que sont, de l'avis de la Société de Gestion, des titres internationaux et diversifiés de franchises uniques achetées à un prix raisonnable.

La Société de gestion entend investir globalement dans des actions ou titres liés à des actions, y compris certificats de dépôt et actions de préférence, émis par des sociétés cotées ou négociées sur des marchés réglementés. Le Compartiment peut investir directement dans des actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect.

Pour les gestionnaires de portefeuille de la Société de gestion, investir consiste à sélectionner des entreprises uniques, à suivre méthodiquement le processus d'investissement et à s'affranchir de toute contrainte liées aux indices. Ils sélectionnent ainsi activement et rigoureusement seulement 20 à 30 titres dans le monde entier, tous leaders dans leurs domaines respectifs, qu'ils attendent patiemment d'acheter à un prix raisonnable. Ils identifient et investissent dans des sociétés leaders mondiales bénéficiant d'une franchise unique. La détermination de l'avantage concurrentiel d'une entreprise et la durabilité de cet avantage sont essentielles à leur sélection de titres. Mais ils sont également attentifs aux valorisations et prix attachés à ces sociétés. Enfin, ils ciblent une détention d'actions d'au moins cinq ans, ce qui permet aux entreprises de démontrer la solidité de leur modèle économique au-delà de la volatilité à court terme ou des événements sur le marché.

Pour trouver de telles sociétés, la Société de gestion applique des critères de qualité stricts, qui incluent une forte capacité d'autofinancement, un ROIC élevé, une forte génération de trésorerie et des marges bénéficiaires durables.

Le Compartiment peut également investir dans des comptes rémunérés (tels que des dépôts), des titres de créance à court terme souverains et des instruments du marché monétaire à des fins de gestion de trésorerie.

Enfin, le Compartiment est activement géré en référence à l'indice MSCI All Country World Index (Bloomberg ticker MXWD) (« l'indice de référence ») utilisé à titre de comparaison. Les gestionnaires de portefeuilles sélectionnent les entreprises et investissent dans des sociétés qu'ils ont analysées en profondeur, achetées à un prix raisonnable et détenues sur le long terme. Par conséquent, la Société de gestion a une grande latitude quant à la composition de son portefeuille (en termes de composition et d'allocation) et les positions du Compartiment peuvent ainsi s'écarter significativement de l'Indice de référence.

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans d'autres OPCVM ou OPC européens et n'investira pas dans des titres adossés à des actifs, dans des titres adossés à des créances hypothécaires ni dans des titres convertibles sous conditions. Le Compartiment ne peut pas s'engager dans des opérations de prêt de titres, des swaps de rendement total ni dans des opérations de mise en pension et de prise en pension.

Le Compartiment se réserve le droit d'investir dans des contrats à terme standardisés sur devises et de contrats de change à terme dans un but de couverture.

Le Compartiment n'investira pas dans des titres sinistrés.

Les sommes distribuables, y compris les plus-values réalisées, sont capitalisées et incluses dans la valeur des actions du Compartiment.

La durée minimale de placement recommandée est de 5 ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats doivent être reçues par la SICAV au plus tard, deux (2) jours bancaires ouvrables avant la date de valorisation applicable.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique du compartiment sur une période de 5 ans. L'objectif est d'aider les investisseurs à comprendre les incertitudes liées au gain ou perte qui peuvent avoir un impact sur leur investissement.

L'exposition du compartiment aux marchés d'actions internationales explique cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque future du compartiment.

La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'investissement initial n'est pas garanti.

Risques importants pour le compartiment non pris en compte par l'indicateur :

Risque géopolitique : Risque lié aux investissements dans des zones géographiques ou secteurs sensibles aux événements économiques, géopolitiques ou de nature réglementaire où autres événements hors de contrôle de la société de gestion qui pourraient provoquer des pertes pour le compartiment.

Risque opérationnel et dépositaire : Le compartiment pourrait être victime de fraude ou d'acte criminel. Il pourrait aussi subir des pertes dues à des incompréhensions ou erreurs de la part d'employés de la société de gestion, du dépositaire ou de tiers. La gestion ou la garde des actifs pourraient être affectés par des événements externes comme un incendie, des catastrophes naturelles, etc.

Risque de liquidité : Risque lié à une activité limitée des marchés notamment sur les marchés émergents ou mid-caps qui ne permettrait de vendre ou acheter l'investissement souhaité dans les conditions de marché convenables.

Risques de dépositaire, de compensation et de règlement liés aux investissements en Chine : Hong Kong Securities Clearing Company ("HKSCC") sera responsable de la compensation, du règlement et accomplira les fonctions de dépositaire et autres services connexes en rapport avec les transactions entre les participants du marché de Hong Kong et les investisseurs. HKSCC et China Securities Depository and Clearing Corporation (ChinaClear) établiront les liens de compensation et chacun deviendra un participant de l'autre pour faciliter la compensation et le règlement des transactions transfrontalières. Si ChinaClear est en défaut, les engagements de HKSCC dans les transactions se limiteront à aider les participants à la compensation à poursuivre leurs réclamations contre ChinaClear. Dans ce cas, le Compartiment peut subir un retard de recouvrement ou ne pas être en mesure de recouvrer intégralement ses pertes auprès de ChinaClear.



INFORMATION CLE POUR L'INVESTISSEUR

PIQUEMAL HOUGHTON GLOBAL EQUITIES

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, ou ne vous soit remboursé.

Frais prélevés par la SICAV sur une année

Frais courants	1.95 %
----------------	--------

Frais prélevés par la SICAV dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum.

Dans certains cas, les frais payés par l'investisseur peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants sont estimés sur la bases des charges attendues. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.

Les commissions de performances et les frais d'intermédiation ne sont pas inclus dans les frais courants à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'autres véhicules de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « frais » du prospectus du compartiment disponible sur demande à l'adresse électronique suivante : contact@piquemal-houghton.com

Performances passées

Il n'existe pas suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs une indication de la performance passée.

Les performances ne seront affichées qu'à l'issue de la première année civile complète.

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable sur les performances futures.

Date de création du compartiment : 18 décembre 2020.

Date de lancement de la classe d'action : 4 janvier 2021.

Les performances passées sont calculées en EUR.

L'indicateur de comparaison est le MSCI ACWI. Le compartiment ne réplique pas l'indice de comparaison.

Informations pratiques**Dépositaire :**

Le dépositaire de la SICAV est UBS Europe SE, Luxembourg Branch, 33A Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Informations supplémentaires :

Des informations supplémentaires sur la SICAV, le dernier rapport annuel et semestriel, le prospectus sont disponibles, sans frais, sur demande au siège social de la SICAV.

D'autres informations, y compris les modalités de souscriptions et les dernières valeurs liquidatives sont disponibles au siège social.

Fiscalité :

L'OPCVM est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Cela peut avoir des implications sur votre investissement selon votre pays de résidence fiscale. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller habituel.

Politique de rémunération :

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description du calcul de la rémunération, sont disponibles sur le site internet www.piquemal-houghton.com. Une version papier peut être disponible sur demande.

Déclaration de responsabilité :

La responsabilité de Piquemal Houghton Investments S.A.S ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Ce document d'information clé pour l'investisseur décrit une classe d'action du compartiment alors que le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel sont préparés pour l'intégralité de la SICAV.

La SICAV est une SICAV à compartiments. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont séparés par la loi. De ce fait seuls les pertes et profits du compartiment ont un impact sur votre investissement.

Tout investisseur a la possibilité d'échanger son investissement dans le compartiment pour des parts d'un autre compartiment de la SICAV. Des informations complémentaires sur les modalités d'échange peuvent être fournies par la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet www.piquemal-houghton.com

La SICAV est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Piquemal Houghton Investments S.A.S. est agréée en France et est réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseurs ici fournies sont exactes et à jour au 15 février 2021.